

099	UTBM Service communication	L'EST REPUBLICAIN	4 septembre 2022
		BELFORT	UBFC



Home (<https://www.aefinfo.fr/>)| Enseignement / Recherche (<https://www.aefinfo.fr/depeches/enseignement-recherche/>)| Enseignement supérieur (https://www.aefinfo.fr/enseignement-recherche/enseignement_superieur/)| **Dépêche n°678266**

Les membres d'UBFC s'inquiètent des conséquences de la décision de l'université de Bourgogne de quitter la Comue

"Nous avons toujours pensé que nous gagnerions tous ensemble, mais ou on gagne tous ensemble, ou on perd tous ensemble", réagit Pascal Vairac, directeur de Supmicrotech-ENSMM (Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechniques), à la décision prise par l'université de Bourgogne de quitter la Comue (Communauté d'universités et établissements) UBFC (Université de Bourgogne Franche-Comté). Il signe, avec le président de la Comue et les autres membres fondateurs (sauf BSB (Burgundy school of business)), un communiqué dans lequel sont pointés les risques. "Le ministère nous a d'ores et déjà confirmé, ce jour, que les projets PIA (programme d'investissements d'avenir) et France 2030 (et leurs financements) obtenus seraient sujet à révision, sans garantie de leur pérennité", écrivent-ils notamment.

Le 2 septembre 2022, l'université de Bourgogne a annoncé dans un communiqué qu'elle "mettra un terme à sa participation à la Comue UBFC en tant que membre à l'issue du contrat de site en cours" (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/678206>)). Le motif principal : le refus, notifié officiellement par le ministère le 2 septembre, d'accorder un double siège à la Comue UBFC, autrement dit à Dijon et à Besançon.

C'est une "décision que nous regrettons sincèrement" qui "met un terme à l'ambition collective, lancée en 2015, de rendre la recherche et la formation de Bourgogne Franche-Comté encore plus fortes, plus visibles et plus attractives, notamment à l'international", réagissent Dominique Grevey, président de l'université Bourgogne-Franche-Comté, et quatre des membres fondateurs de la Comue :

Macha Woronoff, présidente de l'université de Franche-Comté,
Ghislain Montavon, directeur de l'UTBM (Université de technologie de Belfort-Montbéliard),
François Roche-Bruyn, directeur général de l'Institut Agro Dijon,
Pascal Vairac, directeur de Supmicrotech-ENSMM.

Michel Jauzein, directeur de l'École des arts et métiers de Cluny, membre associé, est également signataire de ce communiqué. Stéphane Bourcieu, directeur de BSB (un des six membres fondateurs), ne l'est pas, en revanche.

Le double siège "n'est pas la question la plus importante" (P. Vairac)



Pascal Vairac, directeur de l'ENSMM

| ENSMM

"Nous avons toujours pensé que nous gagnerions tous ensemble, mais ou on gagne tous ensemble, ou on perd tous ensemble, c'est pour moi cela le plus déplorable", réagit Pascal Vairac, directeur de Supmicrotech-ENSMM, interrogé par AEF info. La bataille pour un double siège, "que nous avons soutenue en faisant une demande collective au ministère pour chercher à pérenniser la Comue", "n'est pas la question la plus importante, et de loin".

Les établissements membres de la Comue, ensemble, ont obtenu d'importants moyens. "Depuis 2015, deux-tiers des projets de recherche et de formation gagnés aux concours nationaux des investissements d'avenir l'ont été collectivement et ont été portés par UBFC, soit environ 130 M€ sur un total de 200 M€", citent entre autres les signataires du communiqué.

Les crédits du PIA et de France 2030 menacés

La décision de l'UB ne met pas un terme immédiat à la collaboration des établissements au sein de la Comue.

"Concrètement, nous continuerons à travailler ensemble au sein d'UBFC jusqu'à fin 2023, souligne le communiqué. En effet, il n'est pas possible de sortir du regroupement avant la fin du contrat de site." Ainsi, malgré "ce contexte difficile", le dialogue n'est pas rompu, affirment les signataires du communiqué. Un conseil des membres, programmé de longue date, est d'ailleurs prévu mardi 6 septembre 2022.

Les signataires du communiqué s'inquiètent néanmoins des "multiples" conséquences de la décision prise par l'UB. "Le ministère nous a d'ores et déjà confirmé, ce jour, que les projets PIA et France 2030 (et leurs financements) obtenus seraient sujet à révision, sans garantie de leur pérennité", écrivent-ils.

"Ces projets ont été gagnés sur une stratégie de site, celle d'UBFC, précise Dominique Grevey, interrogé par AEF info. Si la Comue éclate, tous les projets qui ont vocation à structurer le site vont être arrêtés." A priori, cependant, "les fonds dépensés ne doivent pas être remboursés".

L'option de la convention de coopération territoriale



Dominique Grevey

| AEF

Pour l'heure, les membres de la Comue doivent discuter des solutions possibles, si l'UB quitte l'UBFC. Parmi les hypothèses : le maintien de la Comue avec la conclusion d'une convention de coopération territoriale avec l'UB. "C'est une option possible parce que, avec les signataires du communiqué, nous maintenons qu'UBFC est le bon outil pour la coopération au niveau régional", souligne Dominique Grevey. Peut-être d'autres solutions émergeront-elles du dialogue qui va se poursuivre mais, glisse-t-il, "je ne vois pas beaucoup d'options possibles". Sauf l'université de Bourgogne, aucun des membres de la Comue, aujourd'hui, n'est en tout cas favorable à la dissolution de la Comue au profit d'une convention de coopération territoriale, évolution que le président de l'université de Bourgogne préconise à la place de la Comue. "La convention de coopération territoriale n'est pas assez ambitieuse, dit Dominique Grevey. C'est ce qui est retenu sur les sites qui n'arrivent pas à décoller." "Arrêter la Comue signifierait tout défaire, commente Pascal Vairac. C'est difficile à imaginer. La Comue est aujourd'hui un vrai ensemble fédéral où nous avons mutualisé beaucoup de choses – les graduate schools, le doctorat, les masters internationaux... Aller vers une convention de coopération territoriale qui ressemblerait à la Comue, je ne vois pas la valeur ajoutée, s'il faut détruire ce qui a été fait pour aller vers un modèle qui serait proche."

Quant à l'hypothèse d'une CCT (convention de coopération territoriale) comme une étape avant la fusion, comme Vincent Thomas a pu l'évoquer en avril dernier devant Dijon Métropole, Dominique Grevey est sceptique. "Il faut gagner la confiance des autres avant de fusionner", dit-il.

C'est également ce qu'estime Marie-Guite Dufay, la présidente du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté (cf encadré). Pour elle, un établissement unique serait une bonne chose. "Sauf que cela fait 15 ans que les deux universités se regardent en restant sur leurs gardes, dit-elle. Il faudra encore du temps pour y arriver. En attendant, la Comue leur permet de continuer à s'approcher."

"18 mois pour caler une future trajectoire" (D. Grevey)

"Sans doute la Comue est-elle un outil qui n'est pas assez robuste, analyse Dominique Grevey. On le voit d'ailleurs au niveau national. Des 20 Comue initiales, certaines sont devenues des établissements publics expérimentaux, d'autres ont éclaté au profit d'une convention de coopération territoriale. La Comue est plutôt un outil transitoire."

La crise que traverse la Comue va en tout cas pousser ses membres à réétudier leur positionnement. "Nous avons 18 mois pour caler une future trajectoire, souligne Dominique Grevey. Nous n'avons pas à nous précipiter." Il est possible, dit-il, que "les positions à l'arrivée évoluent". Y compris en défaveur de la Comue.

"Nous attendons que les acteurs de l'ESR fassent des propositions concrètes" (région)



Laëtizia Martinez
| *Libre de droits*

"Le conseil d'administration de l'université de Bourgogne a pris, en responsabilité, la décision de ne pas renouveler sa participation à UBFC à la fin du contrat de site, réagit Laëtizia Martinez, vice-présidente du conseil régional en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, interrogée par AEF info. Les établissements sont souverains ; nous en prenons acte. Ce n'est pas la solution qui était souhaitée par la région qui a toujours soutenu UBFC. Même si la Comue n'est pas parfaite, elle est l'acteur structurant de l'ESR sur l'ensemble du territoire de Bourgogne-Franche-Comté."

Elle ajoute : "C'est sur cette structuration que la région appuie sa stratégie de développement de l'ESR, au travers de notre SRESRI (schéma régional enseignement supérieur recherche innovation), comme dans le cadre des priorités de ce mandat. Nous attendons maintenant que les acteurs de l'ESR fassent des propositions concrètes à même d'emmener l'ensemble des forces de la recherche et l'enseignement supérieur et de faire rayonner la région. Dans l'environnement actuel de l'ESR, la coopération étroite des acteurs en région est une nécessité et ce, pour les chercheurs comme pour les étudiants de Bourgogne-Franche-Comté."

Collectivités territoriales (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21188>) Gouvernance - Stratégie - Politique de site (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21192>) Grandes écoles - CPGE (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21189>) Universités (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21193>)


CONTACTER LE JOURNALISTE



SUIVRE CE SUJET



@AEFSUPRECHERCHE ([HTTPS://TWITTER.COM/@AEFSUPRECHERCHE](https://twitter.com/AEFSUPRECHERCHE))

Dépêche n° 678266  5 min de lecture

Par Alexandra Caccivio **Publiée le 05/09/2022 à 19h06**